

## Souhaite m'arrêter de travailler pour me soigner

## Par kiki, le 30/08/2011 à 14:31

Bonjour,

Je travaille depuis 5ans en tant que secretaire. Je suis amenée à faire beaucoup de frappe et depuis un an a peu près, j'ai des tendinites qui sont liees à mon emploi.

Je réalise que la seule solution consiste à arrêter de travailler sur un tel poste pendant un moment.

J'ai proposé à mon patron de procéder à une rupture conventionnelle, ce qu'il a refusée. Aujourd'hui, je souhaiterais m'arrêter pour traiter ce problème de santé devenu handicapant pour moi. Aussi, Ne sachant pas comment procéder car je ne veux pas démissionner et perdre mon droit aux indemnités de chomage, je vous remercie de bien vouloir me gratifier de vos conseils avisés.

Je vous remercie d'avance de votre aide.

## Par mimi493, le 30/08/2011 à 14:38

Deux voies parallèles

- le médecin du travail pour l'inaptitude
- le médecin conseil de la CPAM pour la mise en invalidité (donc d'abord voir le médecin spé qui suit vos problèmes de santé)

Si c'est le coude, ça s'opère.

[citation]mon patron s'assoie souvent à cote de moi pour corriger des écritures ou dicter. Ce qui me rend stressée et mon pousse à me pencher sur un côté (le côté malade). [/citation] ça vous exagérez, vous lui dites de se pousser, ou vous vous décalez, ou vous vous levez systématiquement pour lui laisser la place